



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Bilan de la deuxième année de la mesure de diversification et de développement mis en place dans la MRC de La Matapédia par le gouvernement du Québec**

Amqui, le 3 juillet 2008 --- Le gouvernement du Québec a accordé en juin 2006 une aide financière de 1 050 000 \$ sur trois ans pour soutenir les efforts de diversification et de développement économiques des municipalités de la MRC de La Matapédia et ainsi tenter de contrer les impacts de la crise forestière. Pour ce faire, deux fonds ont été mis à la disposition de la MRC. Le premier est le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR). Disposant d'une enveloppe de 100 000 \$ par année, ce fonds vise à mettre en œuvre le plan de diversification et de développement de la MRC. Le deuxième est le Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles (FAMM) du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation qui vise à fournir une aide financière pour relancer, moderniser ou convertir les entreprises existantes, aider la création de nouvelles entreprises ainsi que pour soutenir la prospection et l'accueil de nouveaux investisseurs. L'enveloppe annuelle est de 250 000 \$.

Au cours des deux premières années du contrat de trois ans, neuf (9) projets ont obtenu l'aide financière du FSTD pour un montant de 218 633 \$ générant des investissements de 1 159 333 \$, alors que vingt (20) projets ont reçu un appui financier du FAMM pour un montant de 545 800 \$ et des investissements totaux de 8 828 060 \$, créant ou maintenant une centaine d'emplois sur le territoire de la MRC de La Matapédia.

«Ces mesures sont des outils concrets mis à la disposition de la MRC pour soutenir la réalisation de projets et la création d'emploi. Elles ont notamment permis d'identifier les champs d'intervention prioritaires, de supporter la réalisation de projets touristiques, d'explorer de nouveaux créneaux et d'aider les entreprises nouvelles ou existantes», souligne le préfet de la MRC, monsieur Georges Guénard.

La MRC compte sur la collaboration du Centre local de développement (CLD) de La Matapédia. Elle a aussi retenu les services de la firme Mallette et du Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers de l'Est-du-Québec (SEREX). Cette équipe de travail a élaboré un plan de diversification et de développement qui identifie les champs d'intervention prioritaires pour l'utilisation des sommes consenties : la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation dans le secteur forestier, le tourisme, l'agriculture, les autres secteurs industriels (ex. développement éolien), l'instauration de nouveaux leviers financiers et l'amélioration de l'animation économique, du soutien technique et des infrastructures.

La MRC a de plus confié à un comité la responsabilité de mettre en œuvre cette planification, de faire connaître la mesure dans le milieu, de recevoir, d'analyser et de recommander l'appui financier de projets. Le comité de diversification et de développement se compose d'élus municipaux, de trois représentants du milieu des affaires et d'un représentant des organismes socioéconomiques. De plus, le comité compte sur la participation de personnes ressources du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'exportation (MDEIE), du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), du ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et des directeurs généraux du CLD et de la MRC.



Les impacts de la crise forestière, cette année, sont plus virulents. Les opérations forestières sont incertaines, la main-d'œuvre n'a pas été rappelée sur les chantiers, les fermetures temporaires d'usines se prolongent. Bref, la situation de crise est à son plus haut niveau. Il en résulte un climat de morosité économique bien palpable dans le milieu. Les gens d'affaires hésitent à investir dans de nouveaux projets.

«Chez les élus municipaux et la population en général, la colère succède à la déception puisque deux projets majeurs de développement nous ont été refusés, rappelle le préfet Guénard. D'abord, c'est le projet collectif de la Société intégrée de développement éolien de La Matapédia (SIDEM) de 9MW qui n'a pas été retenu par Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres de 2000 MW d'énergie éolienne; ensuite, c'est notre projet de parc naturel régional qui a été refusé par le MAMR dans le cadre de la mesure des Laboratoires ruraux. Ajoutons à cela que les modifications apportées au programme de crédits d'impôt aux entreprises des régions ressources accusent déjà des impacts importants sur notre structure industrielle», de poursuivre le préfet.

« C'est donc dans ce contexte que la MRC amorce la dernière année du contrat de diversification et de développement économique. Devant l'ampleur de la crise, nous croyons que le gouvernement du Québec devra poursuivre son aide au terme de ce contrat», de conclure monsieur Guénard.

- 30 -

**Sources :**

Jean-Pierre Morneau  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier  
MRC de La Matapédia  
Tél. : (418) 629-2053, poste  
119

Martin Dumoulin  
Directeur général  
CLD de La Matapédia  
Tél. : (418) 629-4212, poste  
23